



**Donnez-vous
les moyens d'agir**



GT FORMATION PROFESSIONNELLE DU 10/06/2015

Notre environnement professionnel est en mouvement constant : les choix sont devenus multiples, la palette s'est considérablement agrandie à la suite de la fusion.

Afin de mieux répondre aux besoins des agents, et suite aux demandes de la CFTC, le but du groupe de travail est d'établir un bilan sur les formations déclinées à la carte pour les agents qui changent de filière ou de métier. L'analyse des retours permet d'améliorer le système suite aux demandes des agents cadres A, décliné prochainement dans le parcours des agents cadres B et C, et que nous relayons auprès de la Direction Générale.

La CFTC participe à ce mécanisme de façon constructive et en faisant les propositions issues des remarques effectuées lors de nos visites de services.

En complément, l'e-formation a vu son premier bilan établi et nous avons relayé les difficultés, notamment au niveau de l'application CHORUS Frais de déplacement.

La CFTC s'est toujours déclarée favorable à l'e-formation, à condition qu'elle intervienne en complément à la formation présentielle, qui doit rester la voie royale, et ceci en excluant le plus possible la formation aux applications informatiques complexes. La CFTC a fait remarquer que le manque de personnel dans les services et dans les services de formation est un frein au bon fonctionnement de ce système naissant.

La CFTC a aussi mis l'accent sur l'accessibilité à ces formations présentielles ou virtuelles à tous les personnels, y compris ceux en situation de handicap. Suite à cette requête, et dans ce sens, la Direction de L'ENFIP nous a informés du prochain passage à la sonorisation et au sous titrage des modules d'e-formation.

La CFTC demeure à votre disposition pour faire évoluer votre dossier dans ce domaine lorsque vous rencontrez des difficultés. En parallèle, la CFTC se battra toujours pour la reconnaissance du statut de tuteur et de référent, créé à son initiative.

De plus, et pour soulager notre charge de travail quotidienne, la CFTC a encore martelé auprès de la Direction Générale la nécessité absolue de recruter l'ensemble des personnes inscrites sur les listes complémentaires des catégories C, B et A.

Syndicat national CFTC FINANCES PUBLIQUES

6 rue Louise Weiss

Bâtiment Condorcet – Télédoc 322

75013 PARIS

TEL 01 44 97 32 74 WWW.cftc-dgfip.fr

cftcdgfip@gmail.com